



20 janvier 2004

Circulaire*

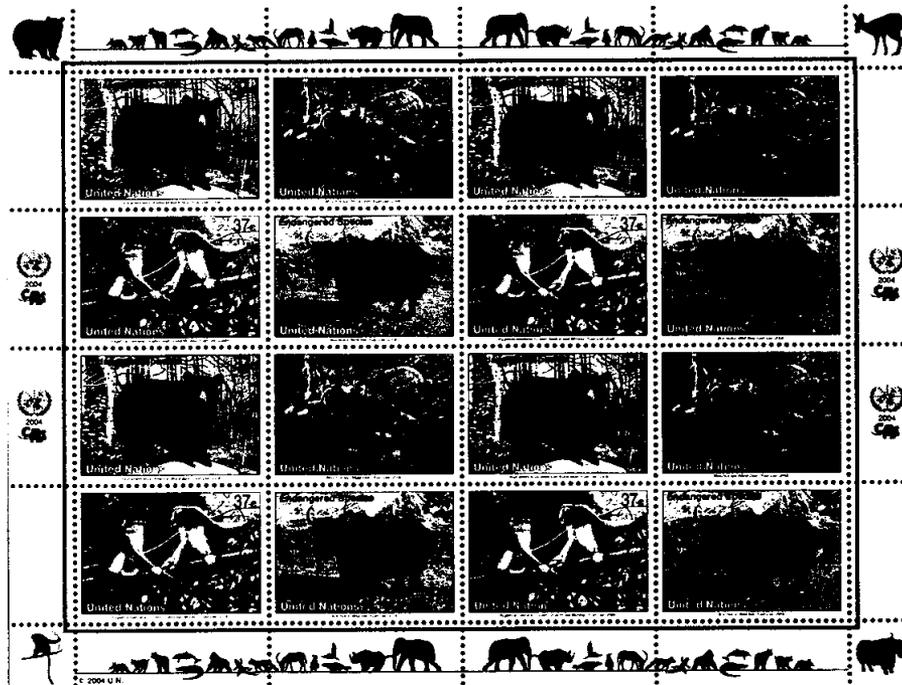
Circulaire de l'Administrateur chargé du Bureau des services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Premier jour d'émission (29 janvier 2004)**
 – Série consacrée à des espèces menacées d'extinction

Timbres commémoratifs

1. Le jeudi 29 janvier 2004, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) procédera à une douzième émission de 12 timbres dans la série consacrée à des espèces menacées d'extinction qui a été lancée le 3 mars 1993 pour mettre en relief la nécessité de protéger ces espèces dans le monde entier.



Valeur : 0,37 dollar

Espèces menacées
 d'extinction :
 Ours noir d'Amérique
 Cerf porte-musc
 Rhinopithèque doré
 Yack sauvage

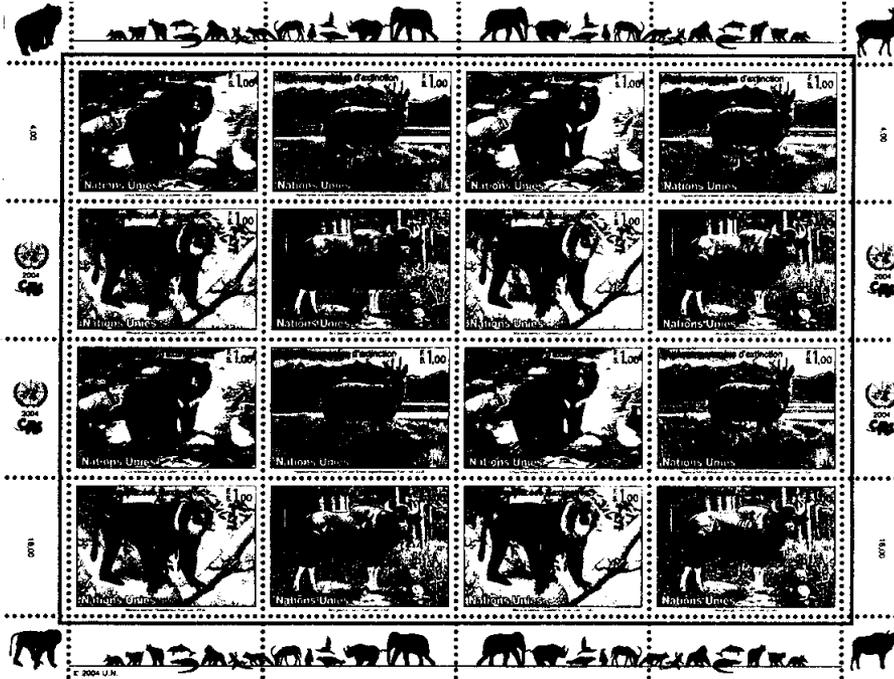
Maquettiste :
 Yuan Lee
 (États-Unis
 d'Amérique)

* Date d'expiration : 11 février 2004.



2. Cette série sera constituée de trois feuilles de 16 timbres en valeurs de 0,37 dollar, 1 franc suisse et 0,55 euro. Chaque feuille reproduira quatre espèces différentes menacées d'extinction.

(Sous réserve des fluctuations des taux de change, 1 franc suisse vaut 0,77 dollar et 0,55 euro, 0,65 dollar.)



Valeur : 1 franc suisse

Espèces menacées
d'extinction :
Ours noir d'Asie
Cerf des Andes
septentrionales
Macaque ouandérou
Gaur

Maquettiste :
Yuan Lec
(États-Unis
d'Amérique)



Valeur : 0,55 euro

Espèces menacées
d'extinction :
Ours lippu de l'Inde
Cerf d'Eld
Mangabey couronné
Buffle d'Asie

Maquettiste :
Yuan Lec
(États-Unis
d'Amérique)

Collection annuelle de timbres consacrée aux espèces menacées d'extinction émis en 2004

3. Le 29 janvier 2004, l'APNU émettra le dépliant de 2004 consacré aux espèces menacées d'extinction.
4. La collection annuelle de 2004 figurera dans un album spécialement conçu qui comportera des pages distinctes pour chacune des 12 espèces illustrées. Cet album présentera des renseignements en allemand, en anglais et en français ainsi qu'une série de belles photographies en couleurs des diverses espèces en question. Il convient de noter que la série consacrée à des espèces menacées d'extinction **ne figurera pas** dans les albums de la collection annuelle qui paraîtront ultérieurement en 2004.
5. Les timbres ne seront pas apposés dans l'album, mais des espaces ont été prévus à cet effet, ainsi que les pochettes de protection appropriées.

Dépliants avec oblitération triple

6. Comme le dépliant de 2004 consacré aux espèces menacées d'extinction contiendra des timbres dans les trois valeurs, l'APNU a pris des dispositions particulières pour mettre à la disposition des philatélistes les collections consacrées aux espèces menacées d'extinction dans lesquelles les timbres seront apposés et oblitérés « 29 janvier 2004 », qui est le premier jour d'émission à New York, Genève et Vienne, selon qu'il conviendra.
7. On continuera d'offrir des oblitérations triples pour la collection annuelle consacrée à des espèces menacées d'extinction pendant toute la durée de cette série.

Cartes maximum

8. Le même jour, l'APNU émettra sa vingt-cinquième série du type carte maximum. Trois cartes différentes correspondant aux trois blocs de quatre timbres d'un seul tenant seront disponibles. Sur le modèle des cartes maximum émises pour la série consacrée à des espèces menacées d'extinction les années précédentes, chaque carte maximum reproduira des photographies des espèces apparaissant sur chacun des timbres du bloc d'un seul tenant. Les blocs de timbres se tenant seront apposés sur la carte avec l'oblitération premier jour propre au bureau postal pertinent. La carte maximum avec oblitération « United Nations, New York » sera mise en vente au prix de 1,78 dollar; sous réserve des fluctuations de change, les cartes maximum avec oblitération « Nations Unies, Genève » et « Vereinte Nationen, Vienna » coûteront respectivement 3,38 dollars et 2,91 dollars.
9. À commencer par cette série, l'APNU vendra des cartes simples (sans timbres) au prix de 0,25 dollar.

Enveloppes anniversaire – série limitée

10. L'émission de la série de timbres de 2004 sur les espèces menacées coïncide avec l'exposition philatélique de Hong Kong en 2004. À cette occasion, l'APNU a

émis une série limitée d'enveloppes premier jour avec illustration sur soie. Les timbres représentant l'ours noir d'Amérique, à 0,37 dollar, l'ours noir d'Asie, à 1 franc suisse, et l'ours lippu de l'Inde, à 0,55 euro, seront apposés et oblitérés comme il se doit. Ces enveloppes seront mises en vente au prix de 3,95 dollars, jusqu'à épuisement des stocks.

***Living Earth* – volume III**

11. Le même jour, l'APNU, en coopération avec les administrations postales du Canada, de Hong Kong, de l'Irlande et de la Suède, publiera le tout nouveau troisième volume, magnifiquement illustré, de la publication *Living Earth* qui a pour thème la nature et vise à appeler l'attention de l'opinion publique mondiale sur notre patrimoine naturel par le biais de la philatélie.

Timbre de la série ordinaire

12. Toujours le 29 janvier 2004, l'APNU émettra un nouveau timbre autrichien de la série ordinaire d'une valeur de 0,55 euro qui correspond au tarif d'affranchissement en vigueur. Le timbre représente une photographie d'*Austrian News* sur laquelle figure le Schloss Schönbrunn à Vienne.



Renseignements pratiques

13. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Le jeudi 29 janvier 2004, les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres et les oblitérations premier jour aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

14. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis à proximité de la Librairie des Nations Unies, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

15. On trouvera des renseignements relatifs aux timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/Depts/UNPA>>.